

<b>Département</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
<b>du</b>	
<b>CALVADOS</b>	<b>DU CONSEIL SYNDICAL</b>
*****	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mars, le Syndicat Intercommunal du Golf de Cabourg-Varaville composé de 12 membres en exercice, dûment convoqués le 8 mars, s'est réuni en l'Hôtel de Ville de Cabourg, sous la Présidence d'Emmanuel PORCQ, Président.</p> <p>Etaient présents :</p> <p>Pour Cabourg : Emmanuel PORCQ, Anne-Marie DEPAIGNE, François BURLLOT.</p> <p>Pour Varaville : Patrick THIBOUT, Pierre THIEBOT, Luc BELMONT, Jean-Luc POUILLE.</p> <p>Etait absente : Dominique BEGAULT et avait donné pouvoir à Pierre THIEBOT.</p>
Nombre de membres en exercice : 12	
Présents : 7	
Représentés : 1	
<b>Votes</b>	
Pour : 8	
Contre : /	
Abstention(s) : /	

**SIVU-2024-04 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

**LE COMITE SYNDICAL, après en avoir délibéré,**

VOTE le Budget Primitif 2024 du budget du Syndicat Intercommunal du Golf Cabourg-Varaville et l'arrête comme suit :

**Section FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 109 351 €	Recettes : 109 351 €
----------------------	----------------------

**Section INVESTISSEMENT**

Dépenses : 147 336,30 €	Recettes : 147 336,30 €
-------------------------	-------------------------

## SIVU DU GOLF CABOURG VARAVILLE

FONCTIONNEMENT		BP 2023	BP 2024
dépenses	011 Charges à caractère général	15 592,44	15 959,89
	012 Charges de personnel et frais assimilés		
	014 Atténuations de produits		
	65 Autres charges de gestion courante		
	66 Charges financières	18 737,42	16 992,16
	67 Charges exceptionnelles		
	68 Dotations aux amortiss. & aux provisions		
	022 Dépenses imprévues		
	023 Virement à la section d'investissement	50 000,00	74 581,95
	042 Opér.d'ordre de section à section (FONC)	2 000,00	1 817,00
	<b>TOTAL</b>	<b>86 329,86</b>	<b>109 351,00</b>
recettes	002 Résultat de fonctionnement reporté	10 329,86	
	013 Atténuations de charges		
	042 Opér.d'ordre de section à section (FONC)		
	70 Produits des services et du domaine		
	73 Impôts et taxes		
	74 Dotations, subventions et participations	7 000,00	7 351,00
	75 Autres produits de gestion courante	69 000,00	102 000,00
	76 Produits financiers		
	77 Produits exceptionnels		
	78 Reprises sur amortissements et provisions		
	<b>TOTAL</b>	<b>86 329,86</b>	<b>109 351,00</b>
	<b>résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
INVESTISSEMENT		BP 2023	BP 2024
dépenses	001 Solde d'exécution section invest. repor.	33 138,74	
	020 Dépenses imprévues		
	040 Opér.ordre de section à section (INV)		
	041 Opér.d'ordre à intérieur section INV		
	10 Dotations,fonds divers et réserves		
	13 Subventions d'investissement		
	16 Emprunts et dettes assimilées	38 800,00	40 540,00
	204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		
	20 Immobilisations incorporelles		
	21 Immobilisations corporelles		
	23 Immobilisations en cours	88 036,23	106 796,30
	27 Autres immobilisations financières		
	<b>TOTAL</b>	<b>159 974,97</b>	<b>147 336,30</b>
recettes	001 Solde d'exécution section invest. repor.		
	021 Virement de la section de fonctionnement	50 000,00	74 581,95
	024 CESSIONS		
	040 Opér.ordre de section à section (INV)	2 000,00	1 817,00
	041 Opér.d'ordre à intérieur section INV		
	10 Dotations,fonds divers et réserves	107 974,97	
	13 Subventions d'investissement		
	16 Emprunts et dettes assimilées		70 937,35
	27 Autres immobilisations financières		
	<b>TOTAL</b>	<b>159 974,97</b>	<b>147 336,30</b>
	<b>résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Pour extrait conforme au registre  
des délibérations du Syndicat Intercommunal  
du Golf Cabourg-Varaville



Le Président de séance,  
**Emmanuel PORZQ**  
Président

REÇU LE :

20 MARS 2024

SOUS-PRÉFECTURE  
DE LISIEUX

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).